



22 mai 2025. LA SOUTERRAINE - Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.

22 mai 2025. LA SOUTERRAINE - Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.





22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.





22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.



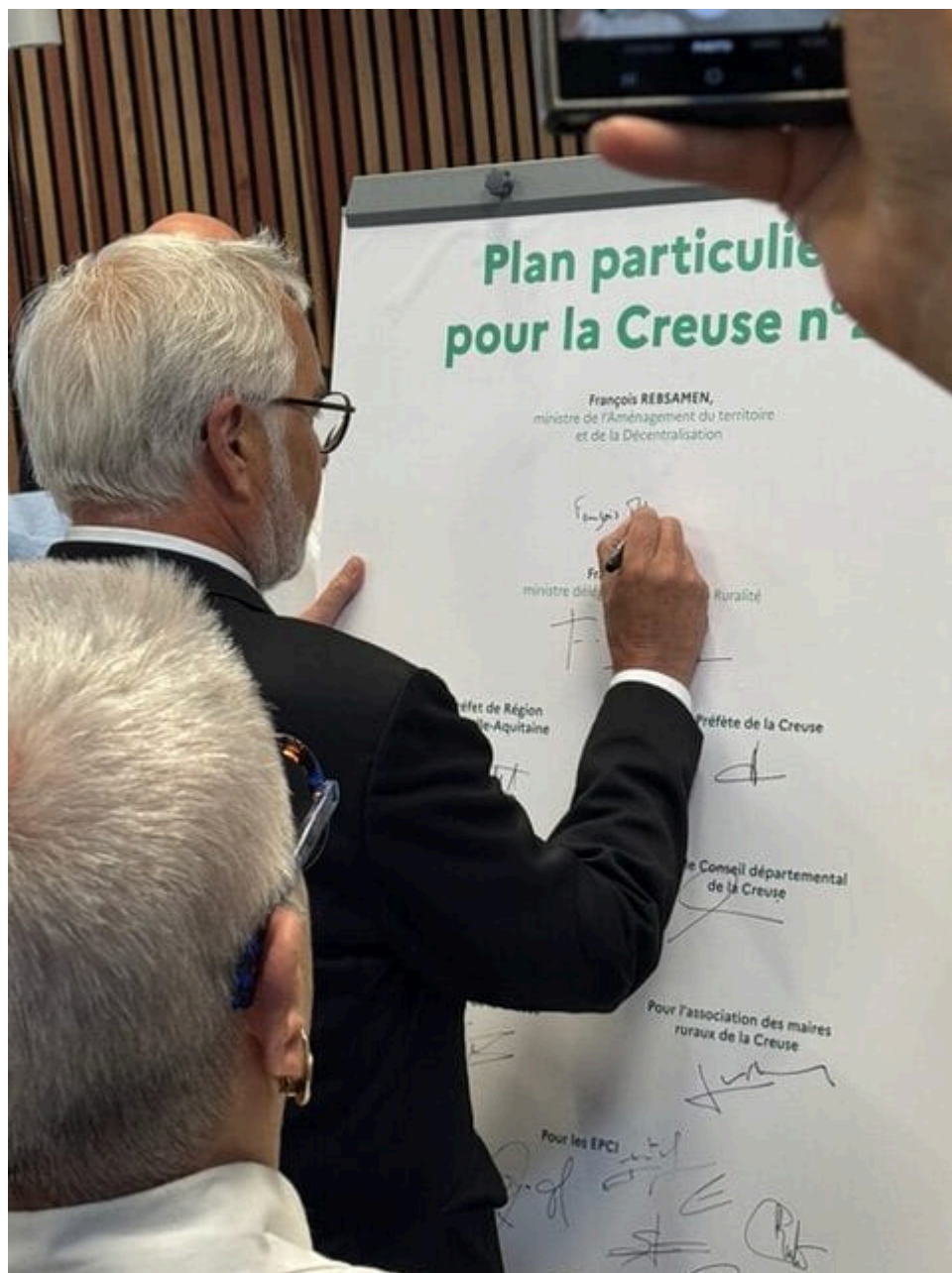


22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.





22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.





22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.



LA MONTAGNE

À Guéret, les ministres François Rebsamen et Françoise Gatel promettent des millions pour la Creuse



22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.

François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et Françoise Gatel, ministre déléguée, chargée de la Ruralité, étaient à Guéret, ce jeudi 22 mai 2025, pour signer le deuxième « Plan particulier pour la Creuse ». Un coup de stylo associé à plusieurs dizaines de millions d'euros alloués par l'État pour le développement local.

Par François Delotte

Publié le 22 mai 2025 à 18h56 •



22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.



François Rebsamen et Françoise Gatel, dans les locaux de Tremplin nature, à Guéret, jeudi 22 mai 2025. © Alexander OVERTON

Quarante-trois millions d'euros : c'est le montant apporté par l'État pour abonder le deuxième Plan particulier pour la Creuse ou « PPC 2 ». Un document cadre signé, ce jeudi 22 mai, en début d'après-midi, par François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, dans les locaux du centre d'hébergement Tremplin nature, à Guéret. Mais également par les représentants du Conseil départemental de la Creuse, de la région Nouvelle-Aquitaine et les intercommunalités creusoises.

Un plan co-construit avec les collectivités

Car ce plan est avant tout le fruit d'un travail collectif. Celui-ci ayant été défini par les collectivités qui ont pu faire remonter leurs besoins prioritaires dans le cadre de groupes de travail. Des collectivités qui contribuent d'ailleurs elles-mêmes aux financements des projets fléchés, aux côtés de l'État.

Une démarche que Françoise Gatel a pu qualifier « d'alliance des territoires »



22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.

associée à un « accompagnement de l'État », lors de sa prise de parole à Guéret. S'adressant aux élus et aux représentants de l'État en Creuse, François Rebsamen a quant à lui loué la capacité des Creusois à « travailler tous ensemble. Vous êtes ce grand bloc central qui travaille à l'intérêt général », a poursuivi, souriant, l'ancien maire socialiste de Dijon, et désormais soutien d'Emmanuel Macron.

À lire aussi

[Les ministres François Rebsamen et Françoise Gatel attendus à Guéret pour signer le deuxième « Plan particulier pour la Creuse », ce jeudi 22 mai](#)

Habitat, sécurisation de la ressource en eau, éducation, culture, sports... La maire de Guéret, Marie-Françoise Fournier, la présidente du Conseil départemental, Valérie Simonet, et Philippe Lafrique, vice-président du Conseil régional, qui représentait son président, Alain Rousset, ont mis l'accent sur les différents champs qui pourront bénéficier – et qui bénéficient déjà – des fonds du PPC2(1) pour la période 2024-2026 (*lire ci-dessous*).

Tout en insistant sur les difficultés que rencontre également le territoire, Valérie Simonet ne manquant pas d'exprimer aux ministres son « inquiétude » face à la « fermeture brutale » du site guérétois du sous-traitant automobile, Amis, l'hiver dernier. Et sa « préoccupation » quant à la récente annonce de reprise de LSI (ex-GMS) par un groupe chinois, à La Souterraine.

Quid de la ligne Guéret-Felletin ?

Le sujet des transports collectifs a aussi été évoqué par les élus présents. Notamment le cas de la ligne Guéret-Felletin, dont la fermeture doit intervenir au mois d'août en raison de son état dégradé. Interrogé sur l'absence de financement du PPC2 mobilisé pour la rénovation de la ligne, François Rebsamen a rappelé qu'il avait demandé la réalisation d'une étude sur ce sujet au Cerema (2). Un organisme qui doit rendre « son rapport fin juin, précise le ministre. Nous saurons alors ce qu'il en est des coûts de réhabilitation. Chacun prendra ses responsabilités, selon ses capacités et le coût des travaux à effectuer. »



22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.



Un désengagement de l'État comparé au PPC2 ?

Mais revenons au PPC2. En passant par le PPC1 : ce dernier mobilisait, pour la période 2019-2022, environ 80 millions de financements de l'État. Deux fois plus que le nouveau plan signé jeudi 22 mai, donc. Faut-il y voir le signe d'un désengagement de la part du pouvoir central ?

« Non », répond François Rebsamen, qui souligne que ce plan « n'existait pas » avant 2019. « Tous les plans ne sont pas au même niveau et il n'y a pas une enveloppe attribuée ad vitam æternam au département de la Creuse », indique le membre du Gouvernement.

Après leur passage à Guéret, les deux ministres se sont ensuite rendus à La Souterraine, pour visiter l'entreprise Picoty (groupe AVIA), bénéficiaire d'un financement de près de 4 millions d'euros dans le cadre du programme France 2030. Avant d'inaugurer les locaux d'une maison France services, labellisée en juin 2024.

(1) 43% des fonds des 43 millions d'euros attribués par l'État dans le cadre du PPC2 sont déjà engagés, indique les services de l'État en Creuse.

(2) Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Quels sont les axes du deuxième Plan particulier pour la Creuse??

Les collectivités creusoises et les services de l'État ont choisi de



22 mai 2025. LA SOUTERRAINE – Déplacement ministériel François REBSAMEN, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et Françoise GATEL, ministre déléguée, chargée de la Ruralité _ échange avec les dirigeants de l'entreprise PICOTY.

structurer ce « PPC2 » autour de trois axes prioritaires.

1. « *Bâtir un modèle de transition écologique pour l'hyper-ruralité avec un accent sur l'eau et l'habitat* ». Des actions visant à favoriser le rachat et la rénovation du bâti ancien, la rénovation et la création de logement communaux entrent notamment dans ce cadre. Mais également des initiatives associées à la préservation et sécurisation de la ressource en eau.

2. « *Faire de la vie en Creuse une chance, en offrant des services adaptés aux attentes des habitants en matière de santé en particulier mais aussi de mobilité et de culture* ». L'émergence d'un « campus connecté », la mise en place d'un plan d'action numérique intégrant l'accompagnement aux usages et outils informatiques, le soutien à « l'itinérance de l'offre culturelle » (mise en place de scènes mobiles...) ou encore la valorisation de sites touristiques majeurs comme la Cité de la tapisserie et la Vallée des peintres, s'inscrivent dans ce champ. Tout comme la mutualisation des équipements sportifs, le soutien aux actions favorisant une meilleure coordination entre les acteurs du monde de la santé et le développement des services dans les centre-bourgs.

3. « *Bâtir un "département éducatif rural" qui mise sur sa jeunesse* ». Cet axe concerne, par exemple, la formation des professionnels de la petite enfance, la structuration de filières (poêle de masse, chauffage, design, noisette, bio compost, bois, industrie, arts textiles...), la valorisation du bassin industriel creusois, la diversification agricole...

Texte : François Delotte

Photos : Alexander Overton